

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : <a href="mailto:edu-mons@helha.be">edu-mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1208 Didactique des sciences et de la formation manuelle, t			
Ancien Code	PEDE1B28SMTTN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB1280		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<a href="#">HELHa Braine-le-Comte</a> <b>Laure MOULIN</b> ( <a href="mailto:moulinl@helha.be">moulinl@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Campus Mons</a> <b>Emmanuel DRUART</b> ( <a href="mailto:druarte@helha.be">druarte@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Gosselies</a> <b>Dominique YERNAUX</b> ( <a href="mailto:yernauxd@helha.be">yernauxd@helha.be</a> ) Murielle HAUFERLIN ( <a href="mailto:hauferlinm@helha.be">hauferlinm@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Leuze-en-Hainaut</a> <b>Lily DESMONS</b> ( <a href="mailto:desmonsli@helha.be">desmonsli@helha.be</a> ) Sophie COUTIER ( <a href="mailto:coutiers@helha.be">coutiers@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire disciplinaires en lien avec les concepts et visées abordés à l'école primaire. Elle fournira les premiers éléments d'une boîte à outils disciplinaires, didactiques et méthodologiques.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra, à partir d'une situation vécue, observée ou décrite (séquences filmées, préparation de leçon, observations sur le terrain, documents écrits, ...) :

1. Définir et expliquer des savoirs
2. Mettre en oeuvre des savoir-faire

3. Identifier des étapes méthodologiques liées à la démarche d'investigation/de réalisation

Les savoirs et savoir-faire disciplinaires seront en lien avec les concepts et visées repris dans le référentiel du tronc commun.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B28SMTTNA Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B28SMTTNA Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq			
Ancien Code	22_PED1B28SMTTNA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1281		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Lily DESMONS</b> ( <a href="mailto:desmonsli@helha.be">desmonsli@helha.be</a> ) Sophie COUTIER ( <a href="mailto:coutiers@helha.be">coutiers@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire disciplinaires en lien avec les concepts et visées abordés à l'école primaire. Elle fournira les premiers éléments d'une boîte à outils disciplinaires, didactiques et méthodologiques.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra, à partir d'une situation vécue, observée ou décrite (séquences filmées, préparation de leçon, observations sur le terrain, documents écrits, ...):

1. Définir et expliquer des savoirs
2. Mettre en œuvre des savoir-faire
3. Identifier des étapes méthodologiques liées à la démarche d'investigation/de réalisation

Les savoirs et savoir-faire disciplinaires seront en lien avec les concepts et visées repris dans le référentiel du tronc commun.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence (AAT5).
- De manière transversale, intégrer les technologies numériques et de l'éducation aux médias au bénéfice de la qualité des apprentissages (d'après l'AAT 10).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Sciences : phases de la démarche d'investigation (vivre et identifier) en utilisant des contenus disciplinaires (savoirs et savoir-faire) articulés autour du référentiel du tronc commun, principalement ceux de P3-P4.

FMTTN : mise en évidence de liens sciences - FMTT, définir les caractéristiques de la FMTT – Utiliser des outils numériques de manière transversale.

#### Démarches d'apprentissage

Démarches actives avec exploitation de matériel concret

Structuration des notions disciplinaires et didactiques découvertes  
Travaux de groupes,  
Recherches personnelles.  
Etc.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Entretiens individuels ou en petits groupes (à la demande).  
Séance de révisions avant l'examen.

### **Sources et références**

Référentiel Sciences du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles  
- Référentiel de Formation manuelle, technique, technologique et numérique du tronc commun - Fédération Wallonie- Bruxelles  
- Les programmes de l'école primaire - Enseignement catholique fondamental  
- Ouvrages de référence renseignés dans les supports de cours.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'inscription au cours sur ConnectED est essentielle pour pouvoir avoir accès aux documents et participer de façon efficace aux séances.

Les présentations PowerPoint et autres documents utilisés au cours y seront postés.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Divers travaux seront demandés tout au long du Q1 et compilés dans un cahier de traces. Ce dernier intervient pour 30% de la côte finale de l'UE. Si un des travaux n'est pas remis selon les échéances, la note finale de l'UE sera NP (non présenté). Les consignes sont communiquées et explicitées au cours et renseignées dans les supports de cours disponibles sur Connected.

Un examen écrit est organisé en fin de Q1 et intervient pour 70% de la côte finale de l'UE. Cet examen comporte des questions seuils issues du CEB (ou équivalent). Pour valider l'UE, il est donc nécessaire d'obtenir une moyenne d'au minimum 70% à ces questions seuils du CEB. Dans le cas contraire, la note attribuée sera de 7/20 et l'étudiant devra représenter l'épreuve au Q2.

En cas de non réussite de l'UE au Q1, l'étudiant peut représenter une épreuve écrite au Q2 . Cette examen écrit interviendra pour 100% de la côte finale de l'UE. Cet examen comporte des questions seuils du CEB. Pour valider l'UE, il est nécessaire d'obtenir une moyenne d'au minimum 70% à ces questions seuils du CEB. Dans le cas contraire, la note attribuée sera de 7/20.

En cas de non réussite de l'UE au Q2, l'étudiant peut représenter une épreuve écrite au Q3 . Cette examen écrit interviendra pour 100% de la côte finale de l'UE. Cet examen comporte des questions seuils du CEB. Pour valider l'UE, il est nécessaire d'obtenir une moyenne d'au minimum 70% à ces questions seuils du CEB. Dans le cas contraire, la note attribuée sera de 7/20.

La maîtrise de la langue sera prise en compte sous l'angle de l'approche disciplinaire.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical, l'examen sera reprogrammé dans la limite du possible. Si pas, il sera reporté à la session suivante.

Aucune information sur les résultats de l'étudiant sera communiquée (par mail ou autre) en dehors de la consultation de copie. Celle-ci est obligatoire en cas d'échec pour connaître les modalités de la seconde session.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).